

Charte du Buddy Programme

Le parrain / la marraine **s'engage à** :

- ✓ Echanger par mail avec son Buddy avant son arrivée
- ✓ Accueillir son Buddy à la gare ou à l'aéroport et l'accompagner jusqu'à son lieu d'hébergement (dans la mesure du possible)
- ✓ L'aider dans certaines démarches administratives s'il le souhaite (ouverture d'une ligne téléphonique, d'un compte bancaire...)
- ✓ Avoir un peu de temps libre en début de semestre
- ✓ Être à l'écoute, capable d'empathie et d'établir un climat de confiance

Le parrain / la marraine **ne s'engage pas à** :

- ✓ Loger son Buddy, lui faire ses courses ou toute autre activité ne relevant pas de celles initialement prévues dans les engagements précédemment cités.

Le /la filleul(e) **s'engage à** :

- ✓ Solliciter l'aide de son parrain ou de sa marraine autant que nécessaire mais sans abus et dans l'objectif d'obtenir un conseil ou un avis, une aide, un soutien.

L'Université Paris-Saclay **s'engage à** :

- ✓ Mettre en relation un parrain/marraine et un Buddy dans la mesure du possible
- ✓ Prendre en compte les critères de filière d'étude, les hobbies ainsi que tout autre critère permettant de faciliter le contact entre les deux Buddies
- ✓ Être disponible tout au long du parrainage en cas de questions de la part des parrains / marraines ou des Buddies
- ✓ Organiser un temps de formation pour les parrains et marraines
- ✓ Organiser un évènement de bienvenue pour les Buddies

Nous certifions avoir lu et approuvé cette charte de fonctionnement du parrainage et nous nous engageons à la respecter.

Le parrain / La marraine

Le / La filleul (e)